

près d'eux pour porter à leur connaissance que les membres de l'Union sont en grève et, sans pression induite d'aucune sorte, ils amènent ces ouvriers, qui ne savaient pas cet état de choses, à abandonner leur besogne. Il n'y a rien, là-dedans, de reprehensible. Mais, vite, un journal annonce que les nationaux de Québec font exactement comme les internationaux de Lauzon. Ils entravent la liberté du travail et comme il s'agit d'une affaire qui peut gâter la visite du prince de Galles à Québec, on annonce que des troupes — peut-être une armée — vont intervenir.

On voit où cela tend? A prêter aux ouvriers nationaux des méthodes qu'ils réprouvent. Mais le procédé est celui d'un bock.

Nous invitons le public à ne pas se laisser bernier. Le résultat de la grève de Lauzon est connu depuis longtemps; ce sera un lamentable fiasco. Si le travail n'a pas encore repris au chantier no. 4, c'est simplement que l'Union nationale ne veut pas se faire justice elle-même. Les internationaux qui gardent les entrées de ce chantier agissent illégalement; ce n'est pas à des particuliers à rétablir l'ordre. Ce droit appartient aux autorités. Et l'on sait que celles-ci se remuent toujours lentement!

---